



Note d'orientation #4

L'intégration sociale des personnes déplacées dans les zones urbaines

Van Vollenhoven Institute for Law, Governance and Society (VVI)
et Groupe Jérémie.

Carolien Jacobs et Antea Paviotti

Colophon

Ce document fait partie d'une série de notes d'orientation qui sont le résultat d'un projet de recherche sociojuridique sur « La justice et la sécurité au quotidien pour les personnes déplacées et les résidents à Bukavu, RDC », financé par l'Organisation néerlandaise pour la Recherche Scientifique NWO/WOTRO Science for Global Development dans le cadre du programme Security & Rule of Law (Grant numéro W08.40016.10020), et alimenté par les résultats de recherches antérieures (réalisées avec un financement du même programme sous le numéro de subvention W08.400.2014.014). Les citations présentées ici sont tirées d'entretiens avec des personnes déplacées et des résidents à Bukavu. Nous remercions Aembe Bwimana, Innocent Assumani, Joachim Ruhanya et Stanislas Lubala pour leur participation à la recherche. La recherche était une collaboration entre le VVI, Leiden et Groupe Jérémie, Bukavu.

Contact: c.i.m.jacobs@law.leidenuniv.nl | Van Vollenhoven Institute for Law, Governance and Society (VVI) | Leiden Law School | Steenschuur 25, 2311 ES Leiden | Pays-Bas | phone +31 71 527 4698 | www.vvi.leidenuniv.nl

Éditeur

Van Vollenhoven Institute for Law, Governance and Society

Traduction

Constance de Crayencour

Conception

Paul Oram

Photographie de couverture

Carolien Jacobs

© 2017 VVI/Auteurs. L'analyse, les opinions et les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue des bailleurs ou les institutions impliquées.

Tous les droits sont réservés. Sans limiter les droits d'auteur réservés ci-dessus, aucune partie de ce rapport ne peut être reproduite, stockée ou introduite dans un système de récupération, ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) sans la permission écrite du propriétaire du droit d'auteur et de l'auteur (ou les auteurs) du rapport.

Note d'orientation #4

L'intégration sociale des personnes déplacées dans les zones urbaines

Résumé

Les personnes qui fuient les conflits prolongés sont parfois contraintes de rester en déplacement pendant des années. Plus le déplacement dure longtemps, plus il est important de s'intégrer socialement dans la communauté d'accueil, non seulement parce que cela permet aux gens de reprendre leur vie en main et d'acquérir une certaine autonomie, mais aussi parce que l'intégration sociale réduit le risque de tensions entre les personnes déplacées et les membres de la communauté d'accueil. Ce document d'orientation politique décrit les différentes manières dont les personnes déplacées internes (PDI) s'intègrent dans les cadres sociaux d'une communauté urbaine d'accueil dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Paradoxalement, les liens sociaux qui existaient avant le déplacement, c'est-à-dire les liens avec l'entourage familial et d'autres personnes ayant une origine commune, sont les liens les plus importants pour construire son capital social dans le nouveau lieu de résidence. Une fois que les personnes déplacées se sentent mieux intégrées dans ce nouveau cadre, elles sont également en mesure de participer plus activement à la vie sociale de la ville et se sentent mieux acceptées.

Introduction

Lorsque les gens fuient à la recherche de sécurité, ils doivent s'adapter à leur nouvel environnement. Les fossés à franchir peuvent être importants : les personnes issues de zones rurales devront s'adapter à un environnement urbain ; celles issues d'un certain groupe ethnique peuvent être amenées à s'habituer aux règles et aux normes qui prévalent dans un autre groupe ethnique, ou leur langue peut être différente de celle de la nouvelle localité. Si le déplacement n'est que temporaire, ces changements ne sont pas nécessairement urgents. Toutefois, dans des situations de conflit prolongé caractérisées par une forte mobilité de la population, comme c'est le cas dans l'est de la RDC, les réfugiés et les personnes déplacées internes devront chercher à s'intégrer davantage à leur nouvel environnement pour survivre. Alors que certaines personnes se sont déjà préparées à cette éventualité et peuvent prévoir de s'installer durablement dans leur nouvel environnement, d'autres espèrent retourner chez elles dès que la situation le leur permettra. Ce désir profond peut les empêcher de prendre les mesures nécessaires pour réussir leur assimilation.

Les principes 28 et 30 des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays des Nations Unies accordent une attention particulière au retour, à la réinstallation et à la réintégration (UNOCHA 2004). Elles ont été développées plus en détail dans le Cadre du Comité Permanent Interorganisations (CPI) sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IASC/CPI 2010). Dans le présent document d'orientation, nous examinons de plus près ce qui se passe lorsque ces personnes tentent de reconstruire leur vie en déplacement. Comment promouvoir au mieux le processus d'intégration sociale pour réduire les conflits potentiels ? Puisque l'intégration sociale est un processus à double sens, une attention particulière est accordée aux PDI et aux

membres des communautés d'accueil qui doivent s'habituer aux nouveaux arrivants dans leur environnement. Parce qu'elle procure un sentiment d'appartenance et la sensation d'être chez soi, l'intégration sociale dans le nouveau contexte est importante. La recherche sur laquelle se fonde ce document d'orientation montre que les personnes qui évoquent avec le plus de véhémence le fait de ne pas se sentir chez elles lors d'un déplacement, sont aussi souvent celles qui se sentent stigmatisées et discriminées. Une fois le processus d'intégration en marche, ces sentiments ont tendance à s'atténuer.

Ce document détaille certains des problèmes d'intégration sociale auxquelles sont confrontées les PDI urbaines à Bukavu, une ville située à l'est de la RDC. Notre recherche a montré que les PDI en milieu urbain sont souvent plus vulnérables et ont donc des besoins spécifiques que les membres de la communauté d'accueil n'ont pas (Jacobs & Kyamusugulwa, 2017). Sans prétendre à des généralisations, nous sommes convaincus que bon nombre des résultats fournissent des clés pour comprendre la situation des PDI urbaines dans d'autres pays à travers le monde. Les situations ci-dessous sont tirées d'entrevues avec des personnes interrogées à Bukavu.

La logique de l'intégration sociale

On pourrait penser que les PDI ne sont que de passage dans une ville et n'ont donc pas vraiment besoin de s'intégrer. Pourtant, la fuite urbaine des PDI dans un contexte de conflit prolongé n'est bien souvent pas une solution temporaire et à court terme. De nombreux PDI restent en ville pendant des années et sans intégration, et le risque de conflit avec les membres de la communauté d'accueil ou avec d'autres déplacés internes est omniprésent. Il faut donc réfléchir aux moyens de promouvoir le processus d'intégration. La citation suivante d'une PDI urbaine au sujet des expériences vécues avec les résidents illustre bien l'importance de l'intégration pour éviter de nouvelles tensions :

« Parfois, certains d'entre eux nous discriminent. Ils disent que nous, les gens de N., nous sommes trop nombreux et que nous nous croyons tout permis. Ils disent qu'ils vont nous chasser d'ici. Cela concerne particulièrement les services publics, par exemple, si nous allons chercher de l'eau ou si nous voulons laver nos vêtements. Et si nous voulons vendre des choses sur les petits marchés le long de la route, les résidents refusent de nous faire de la place. Ils disent que notre place est à N., et pas ici. Dans des cas comme celui-ci, si vous ne faites pas preuve de patience, de violentes disputes peuvent éclater et ils peuvent s'en prendre à vos affaires. De telles situations peuvent être très explosives ».

Les différentes manières de s'intégrer : famille, origine, églises, mutualités

Comme pour l'accès au logement et à l'emploi,¹ les liens familiaux et les liens avec des personnes de même origine sont des éléments essentiels pour l'intégration sociale aussi. Ces relations permettent de trouver des repères dans la nouvelle vie en ville.

De toute évidence, un emploi peut également être un moyen de mieux s'intégrer, car les interactions sur le lieu de travail permettent de se créer de nouveaux contacts.

¹ Voir les documents d'orientation politique # 2 et # 3.

« Ma communication avec la population était devenue mieux car je venais d'acquérir la maîtrise de la langue 'Kiswahili', grâce à mes frères vendeurs des articles divers. »

Les églises sont une autre source d'intégration sociale. Certaines personnes cherchent automatiquement à rejoindre la même église que dans leur communauté d'origine. Mais comme les églises ont généralement un caractère plus inclusif que de nombreux autres réseaux de soutien, il arrive souvent que les PDI fréquentent une autre église à Bukavu que celle de leur communauté d'origine. Les Églises sont des institutions relativement neutres et accessibles à tous. Elles fournissent parfois un soutien matériel limité (mais significatif) aux nouveaux arrivants, ou elles favorisent l'accès à d'autres services comme les écoles.

« A Bukavu, je côtoie la même église qu'à K. et ma femme est choriste dans cette église pour les cultes de dimanche avec mes deux enfants. C'est grâce à cette fréquentation que mes enfants avaient été inscrits à l'école primaire et secondaire de l'église »

Elles jouent un rôle encore plus important en apportant un soutien moral et un réconfort qui peuvent aider les arrivants à accepter leur nouvelle vie. Les Églises ayant une longue histoire, comme l'Église catholique ou certaines Églises protestantes, ont leurs propres commissions pour la justice et la paix qui peuvent apporter leur aide en cas de litiges ou d'injustice. La médiation ou l'assistance socio-juridique offerte aux membres de ces églises sont perçues par nos répondants comme étant facilement accessibles et très efficaces. De plus, les églises donnent un sentiment d'appartenance au nouveau lieu de résidence, ce qui a pour effet de faciliter l'intégration sociale. Grâce à de nouveaux contacts en dehors de l'entourage familial et de la communauté d'origine, les déplacés peuvent avoir accès à de nouvelles possibilités de subsistance.

Une autre façon de s'intégrer à la vie sociale à Bukavu est de recourir à ce que l'on appelle des « mutualités ». Dans ces groupes de solidarité autorégulés, les membres appartiennent au même groupe ethnique ou proviennent du même territoire. Ils se rencontrent de temps à autre et échangent, entre autres, des informations sur les possibilités d'emploi.

« J'ai trouvé ce travail à partir de mon père, qui avait contacté le groupe de sculpteurs de ma tribu. Ces sculpteurs se connaissaient à partir de notre mutualité »

Ce genre d'associations peut représenter un point d'entrée important pour établir des liens en ville avec des personnes d'origine commune. Les réunions ont pour but explicite de promouvoir le patrimoine culturel d'un groupe de personnes déplacées, car ces dernières craignent qu'il ne finisse par disparaître dans le cadre urbain. Dans une ville où l'appartenance ethnique et les origines sont déterminantes pour l'accès au travail, au logement ou à d'autres opportunités, les relations avec le groupe ethnique peuvent être cruciales. Outre le fait d'être lié à son patrimoine ou de recevoir des informations sur la situation dans la communauté d'origine, les opportunités de travail constituent l'une des raisons principales d'assister aux réunions organisées par les « mutualités ». De ce fait, ces groupes facilitent l'intégration sociale. En même temps, ces associations renforcent et perpétuent la dynamique ethnique et maintiennent les barrières pour les personnes n'appartenant pas à un groupe particulier. Un autre élément à souligner est que certaines de ces « mutualités » (mais pas toutes) ne sont pas accessibles aux femmes. Par conséquent, les ménages dirigés par des femmes ne peuvent pas bénéficier des opportunités offertes par ces groupes de solidarité.

Les marqueurs d'intégration

Alors que la plupart des PDI prévoient de rester dans la nouvelle ville pour une longue période, de nombreuses PDI urbaines n'ont qu'une hâte : regagner leur lieu d'origine. Cette envie n'est pas seulement alimentée par le désir de rentrer chez soi, mais aussi par les frustrations dues aux luttes quotidiennes de la vie en ville que tout le monde ne vit pas de la même façon. À Bukavu, les jeunes PDI sont plus enclines à rester en ville que les personnes âgées. Pour les jeunes, la ville représente un nouveau monde avec plus d'opportunités que la zone rurale. Ils ont davantage tendance à se considérer comme des citoyens.

« Je me considère désormais comme habitant de Bukavu par ce que, dans n'importe quel milieu, tant qu'on n'a pas sa propre maison on est considéré comme étranger ; car à tout moment on peut encore changer de milieu et s'installer ailleurs. »

Les personnes qui prévoient de rester plus longtemps dans la ville sont également plus disposées à prendre des mesures d'intégration. L'achat d'une maison peut être considéré comme une étape cruciale vers l'intégration qui donne au « montagnard » le statut de résident. Cette étape est étroitement liée à la situation socio-économique de la personne.

« On les désigne par des péjoratifs de tout genre mais dès qu'un déplacé devient fort économiquement, tout change et on oublie qu'il était venu de quelque part »

De toute évidence, la majorité des PDI n'est pas en mesure de franchir cette étape faute de moyens financiers, même si le désir est bien présent. Ils doivent donc trouver d'autres moyens de s'intégrer et de se sentir chez eux.

L'emploi constitue un autre marqueur d'intégration. Là où certaines personnes prennent des mesures pour devenir actives sur le marché du travail urbain, d'autres puisent encore dans les ressources de leurs communautés d'origine et rentrent régulièrement chez elles pour se procurer du charbon ou des produits agricoles. Ce faisant, elles entretiennent des liens étroits avec leur région d'origine et sont moins orientées vers l'intégration urbaine.

Les personnes appartenant au même groupe ethnique que le principal groupe ethnique de Bukavu peuvent rencontrer moins de difficultés à s'intégrer, puisque le lien linguistique les rapproche. Les compétences linguistiques ont un impact sur l'éventail des possibilités, mais aussi sur le regard de l'autre. Les personnes qui maîtrisent le français, le swahili ou la langue de la majorité sont plus facilement acceptées.

Les relations entre les nouveaux arrivants et les résidents

« Nous déplacés subissons chaque jour et dans différentes circonstances des discriminations de tout genre. Nous sommes taxés de tous les maux dans cette ville comme si avant notre arrivée les difficultés n'existaient pas et que tout était rose »

« La culture de nouveaux venus n'est pas la même que la nôtre. »

L'afflux continu de PDI en ville a un impact manifeste sur les résidents de longue date et leur perception de la sécurité. Ces derniers se plaignent souvent du fait que les nouveaux arrivants ne s'enregistrent pas auprès des autorités compétentes, et ils les accusent d'être à l'origine du

banditisme en ville. Fait significatif, les résultats de notre enquête montrent que les résidents de longue date se sentent plus mal à l'aise dans la ville que les PDI. Cela peut s'expliquer en partie par les expériences traumatisantes vécues par les PDI avant et pendant le déplacement : les expériences du passé leur permettent d'apprécier le niveau relatif de sécurité dans le nouveau contexte. Ce sentiment de sécurité doit être compris dans le contexte de fragilité de l'État en RDC, où la présence policière est limitée dans certains quartiers de Bukavu après la tombée de la nuit. Les résidents se sentent mal à l'aise parce qu'ils ne reconnaissent pas tous les visages qu'ils croisent dans la rue. Par conséquent, les PDI sont souvent les premières à être suspectées par les résidents en cas de vol et de banditisme. Lorsque les PDI sont confrontées à de tels soupçons ou accusations, elles ne savent souvent pas à qui s'adresser pour prouver leur innocence et elles se replient sur elles-mêmes au lieu de s'exprimer. De crainte d'être pris au piège dans de telles situations, certains se retirent de la vie sociale, ne s'inscrivent pas auprès du chef local et restent la plupart du temps à l'intérieur de leurs propres maisons. Ce comportement renforce le cercle vicieux des soupçons et de la méfiance mutuelle et entrave l'intégration sociale.

Conclusion et recommandations

« Dans la rue, j'ai rencontré d'autres personnes qui parlaient mon dialecte et grâce à elles, j'ai pu rejoindre de l'association des femmes transporteuses. »

Dans les premiers jours ou les premières semaines de déplacement, la plupart des personnes déplacées à Bukavu comptent principalement sur l'entourage familial ou des personnes provenant du même lieu d'origine (et dans une moindre mesure, sur les églises ou les réseaux de solidarité) pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Mais ces réseaux de soutien sont facilement dépassés et incitent les PDI à se mettre à gagner leur vie, à retrouver une certaine stabilité et sécurité dans leur vie et à s'intégrer dans la ville par leurs propres moyens. Le capital social ici est une ressource clé sur laquelle ces personnes peuvent s'appuyer. Les PDI qui n'ont pas de tels liens ont tendance à moins s'engager dans la vie sociale de la ville et à rester chez elles par crainte de s'attirer des ennuis, parfois en raison de la stigmatisation qui existe à l'égard des PDI. Une fois qu'elles ont créé plus de liens, par exemple grâce à leur participation aux activités d'une église, il leur devient également plus facile de trouver un logement convenable, un travail, ainsi qu'un accès aux services de base. Un moyen durable de soutenir les PDI serait de les aider à renforcer leurs réseaux sociaux, notamment parce que la vie en déplacement peut s'étaler sur de nombreuses années.

Des réseaux sociaux solides permettent de responsabiliser et d'autonomiser les PDI qui sont alors mieux à même de gagner leur vie sans soutien extérieur à long terme. Fait significatif, de tels réseaux sont souvent basés sur des affiliations avec des personnes provenant des mêmes communautés. Cela peut sembler paradoxal à première vue : avoir une relation avec des personnes qui sont liées à votre lieu d'origine pour pouvoir mieux s'intégrer dans votre lieu de refuge. C'est pourtant la stratégie la plus couramment employée ; il ne faut donc pas sous-estimer son pouvoir. Cela soulève toutefois la question de considérer l'opportunité d'accorder une attention particulière aux personnes appartenant à des groupes minoritaires qui ne peuvent pas communiquer aussi facilement avec les groupes qui ont plus d'influence.

Si l'on examine la façon dont les PDI et les résidents parlent les uns des autres, il est clair qu'il existe de nombreux stéréotypes. Ces stéréotypes peuvent s'avérer nuisibles lorsqu'ils blessent

la sensibilité des personnes concernées et deviennent source de conflits supplémentaires. Il est donc recommandé aux responsables politiques et aux acteurs ouvrant sur le terrain de tenir compte de ces relations et de répondre adéquatement aux préoccupations des deux groupes de personnes. À cette fin, il est important d'encourager le dialogue.

Notre recherche montre que les personnes âgées sont généralement plus enclines à retourner dans leur lieu d'origine que les jeunes. De ce fait, la question de l'intégration sociale est plus pertinente pour les jeunes. Aussi, ces voix qui s'élèvent à Bukavu suggèrent une approche alternative qui consisterait à rendre les zones rurales plus attrayantes pour les jeunes gens qui sont habitués à la vie en ville et aux avantages et opportunités qu'elle offre. Il faudrait donc rendre certains services (éducation, électricité, eau et assainissement, santé, réseaux de téléphonie mobile, etc.) plus courants dans les zones rurales et créer davantage d'opportunités en matière d'emploi. Même si les jeunes ont du mal à joindre les deux bouts dans le milieu urbain de Bukavu, ils préfèrent souvent y rester en raison de l'absence de certaines facilités dans les zones rurales.

Pour en savoir plus

IASC. 2010. "Cadre Conceptuel Sur Les Solutions Durables Pour Les Personnes Déplacées À L'intérieur de Leur Propre Pays."

Jacobs, Carolien, and Patrick Milabyo Kyamusugulwa. 2017. "Everyday Justice for the Internally Displaced in a Context of Fragility : The Case of the Democratic Republic of Congo (DRC)." *Journal of Refugee Studies*. doi:10.1093/jrs/fex025.

UNOCHA. 2004. "Principes Directeurs Relatifs Au Déplacement de Personnes à L'intérieur de Leur Propre Pays."